



Plan stratégique de Racquetball Canada 2024-2028

Racquetball Canada

Courriel : execdirector@racquetballcanada.ca Site

Web : RacquetballCanada.ca



TABLE DES MATIÈRES

RACQUETBALL CANADA	3
À propos de	3
MISSION, VISION ET VALEURS	4
La mission	4
Vision	4
• Remplir les terrains de racquetball du Canada.	4
Valeurs	4
PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE	5
PILIERES	6
Les quatre piliers de Racquetball Canada :	6
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	7
POINTS DE RÉFÉRENCE	8
Excellence organisationnelle :	8
Haute performance:	8
Participation:	9
Capacité:	9
DÉCLARATION SUR LA DIVERSITÉ	10
GOUVERNANCE	11
Conseil d'administration	11
Comités	13
Représentants provinciaux	13
Politiques et règlements	14

RACQUETBALL CANADA

À propos de

Racquetball Canada est l'organisme national de sport pour le racquetball. En tant que membre du **Comité olympique canadien**, notre mission est de coordonner, de gouverner et d'encourager l'avancement du racquetball, de la base jusqu'à l'élite, à travers le Canada. Nous voulons être perçus comme un sport visible et dynamique, pratiqué d'un océan à l'autre par des Canadiens de tous âges et de toutes capacités.

Racquetball Canada s'engage à aller de l'avant et à être un chef de file en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, et à s'opposer à toute forme de racisme, de discrimination ou de harcèlement sur le terrain et à l'extérieur de celui-ci, afin de s'assurer que tous les Canadiens et Canadiennes se voient représentés dans notre sport.

Racquetball Canada est également un fier membre de la **Fédération internationale de racquetball** et de la **Confédération panaméricaine de racquetball**. Les équipes nationales participent aux Jeux panaméricains, aux Championnats panaméricains et aux Jeux mondiaux, ainsi qu'aux Championnats du monde, tant au niveau junior qu'au niveau élite. Racquetball Canada s'associe également à des organisateurs locaux pour organiser des tournois, notamment les Championnats canadiens et les épreuves de sélection de l'équipe nationale. Racquetball Canada reçoit des fonds du gouvernement du Canada par l'entremise de **Sport Canada**. Cela permet à notre organisation d'offrir aux Canadiens l'accès à notre sport dans le cadre d'un mode de vie sain et actif et d'aider les athlètes de haut niveau à participer et à réussir dans les compétitions.

Racquetball Canada travaille en étroite collaboration avec nos associations provinciales et nos partenaires afin d'offrir des programmes de développement et de haute performance à travers le Canada pour les athlètes, les entraîneurs et les officiels. Nous nous associons à **l'Association canadienne des entraîneurs** et aux associations provinciales et territoriales d'entraîneurs pour offrir des programmes de formation aux entraîneurs. Nous suivons les principes d'**Au Canada, le sport c'est pour la vie** dans notre évaluation des compétitions et nous utilisons le développement à long terme de l'athlète de Racquetball Canada pour diriger la croissance et le développement de notre sport.

MISSION, VISION ET VALEURS

La mission

- Coordonner, gouverner et encourager l'avancement du racquetball, de la base à l'élite, à travers le Canada.

Vision

- Remplir les terrains de racquetball du Canada.

Valeurs

- Les valeurs en lesquelles nous croyons sont un instrument essentiel dans la prise de décisions et influencent la manière dont nous interagissons. Nous croyons qu'il faut gérer Racquetball Canada selon ces valeurs et s'assurer que les **principes de Sport pur** sont activés sur le terrain de jeu, y compris l'intégrité, la sécurité et l'inclusion, une famille unie et l'excellence.



PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Racquetball Canada a créé le plan stratégique 2024 - 2028 en collaboration avec le personnel, les membres du conseil d'administration, les entraîneurs, les officiels, les athlètes, les membres provinciaux, le personnel provincial et les intervenants lors d'une réunion de planification à Winnipeg en mai 2023. La séance a été animée par Carolyn Trono de Sport for Life. Ensemble, nous avons cherché à déterminer si notre mission, notre vision et nos valeurs étaient toujours pertinentes. Nous avons décidé de modifier notre vision pour les quatre prochaines années afin de nous concentrer sur l'occupation de nos terrains de racquetball par tous les Canadiens et de simplifier les valeurs sur lesquelles nous prenons des décisions pour inclure l'intégrité, la sécurité et l'inclusion, un esprit de famille unie et l'excellence.

La vision et les valeurs nous aideront à prendre des décisions au cours des quatre prochaines années. Nous avons ensuite ajouté à notre plan stratégique un nouveau pilier qui n'existait pas auparavant. Il s'agit du pilier de la capacité. Nous avons maintenant quatre piliers au lieu de trois. Ces quatre piliers sont l'excellence organisationnelle, la haute performance, la participation et la capacité. Sur la base de l'expertise, nous avons créé des objectifs stratégiques pour chaque pilier pour l'année 2028 et des points de référence qui aideront à diriger notre planification opérationnelle.

« J'ai l'impression que Racquetball Canada et les provinces sont tous sur la même longueur d'onde et vont dans la même direction. Je suis très enthousiaste quant à la croissance de notre sport. »

**Cher Allen
Membre du
conseil
d'administration**



PILIERS



Les quatre piliers de Racquetball Canada :

- Excellence organisationnelle
- Haute performance
- La participation
- Renforcement des capacités

aideront Racquetball Canada à occuper les courts de racquetball dans tout le Canada d'ici 2028.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES



POINTS DE RÉFÉRENCE

Excellence organisationnelle :

- A. Racquetball Canada disposera d'un système de rapport fonctionnel pour recueillir des données.
- B. Toute l'information provenant de Racquetball Canada sera transparente et publique.
- C. RC rencontrera chaque province au moins deux fois par an.
- D. 1 ou 2 personnes dans chaque province travailleront avec RC.
- E. Des relations avec des partenaires nationaux et internationaux qui soutiennent la réalisation des objectifs stratégiques de RC seront entretenues.
- F. Racquetball Canada augmentera ses revenus de 10 % et diversifiera ses sources de revenus.
- G. Racquetball Canada est un chef de file en matière de conformité aux politiques et de planification de la relève, ce qui lui permet de conserver sa première place dans le bulletin de Sport Canada.

Haute performance:

- A. Podium lors de toutes les manifestations internationales.
- B. Formation deux nouveaux entraîneurs de l'équipe nationale qui représentent les Canadiens (certifiés Comp Dev ou ACD).
- C. Cinq nouveaux fonctionnaires de niveau 3 représentant les Canadiens.
- D. Élargissement de l'équipe ÉSI qui travaille avec les joueurs, les entraîneurs et le personnel.
- E. Élargissement du programme des camps d'entraînement pour soutenir tous les niveaux du programme de l'équipe nationale.



Participation:

- A. Toutes les provinces adopteront le système d'enregistrement actuel.
- B. Fidélisation de 80 % de nos membres actuels.
- C. Gain net de 15 % de nouveaux membres.
- D. Soutenir les provinces dans la mise en place de programmes dans les 5 clubs vides.

Capacité:

- A. 80 % des clubs/installations seront représentés par un ambassadeur de club.
- B. Les provinces disposeront d'un conseil de gouvernance solide.
- C. Chaque club disposant d'un ambassadeur aura un entraîneur actif et formé.
- D. Chaque province disposera d'une réserve d'officiels certifiés de niveau 2.
- E. 80 pour cent des clubs recevront un niveau de réussite de cinq étoiles dans le programme vérifié de Racquetball Canada, spécialement axé sur le sport sécuritaire.



DÉCLARATION SUR LA DIVERSITÉ

Racquetball Canada trouve de nouvelles façons d'assurer l'inclusion et la diversité dans notre sport et de veiller à ce que le racquetball soit accueillant et sécuritaire pour tous. Nous travaillons main dans la main avec nos partenaires pour fournir des outils, de l'information et des ressources afin de permettre aux personnes concernées de créer des expériences positives pour tous. Nous encourageons notre communauté sportive à continuer à apprendre avec nous.

Racquetball Canada décide de continuer à intégrer les questions d'inclusion, de diversité et d'équité dans ses stratégies, ses plans, ses actions et ses opérations, y compris les programmes techniques, la gestion des affaires, les commandites, le marketing, les médias et les communications.

Racquetball Canada s'assurera que l'organisation offre aux groupes sous-représentés une gamme complète et équitable d'occasions de participer et de diriger.

Racquetball Canada is committed to work forward and lead in equity, diversity, and inclusion, and stand against any form of racism, discrimination, or harassment on and off the court to ensure all Canadians see themselves represented in our sport.

Racquetball Canada s'engage à se tourner vers l'avenir et à être un chef de file en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, et à s'opposer à toute forme de racisme, de discrimination ou de harcèlement sur le terrain et à l'extérieur, afin de s'assurer que tous les Canadiens et Canadiennes se voient représentés dans notre sport.



GOVERNANCE

Conseil d'administration

Le conseil d'administration de Racquetball Canada sera composé de sept (7) directeurs, comme suit :

- a) Directeur des finances
- b) Représentant des athlètes
- c) Cinq (5) administrateurs hors cadre

Toute personne âgée de 18 ans ou plus, participant inscrit, ayant le pouvoir légal de contracter, n'ayant pas été déclarée incapable par un tribunal au Canada ou dans un autre pays, et n'ayant pas le statut de failli, peut être proposée à l'élection au poste d'administrateur.

Restriction concernant les cadres supérieurs : Aucune personne actuellement employée ou contractante de la Société ne peut être administrateur. Aucun administrateur ne peut devenir directeur général ou directeur général par intérim de la Société pendant son mandat d'administrateur ou pendant les douze mois qui suivent.

Éligibilité du représentant des athlètes : Pour être éligible à la nomination d'un représentant des athlètes, une personne doit faire partie d'une équipe nationale ou concourir au niveau international, ou être à la retraite et avoir été membre d'une équipe nationale ou avoir concouru au niveau international, pas plus de neuf ans auparavant, dans le sport du racquetball.

Directeurs généraux : Les administrateurs généraux peuvent être nommés par le conseil d'administration en tant qu'administrateurs de divers portefeuilles liés aux activités de la société (par exemple, marketing, affaires juridiques, etc.). Les directeurs généraux peuvent avoir plus d'un portefeuille et peuvent se voir attribuer ou retirer des fonctions par une résolution ordinaire du conseil d'administration.

Norme de genre : Afin de promouvoir l'équilibre entre les femmes et les hommes au sein du conseil d'administration, tout en veillant à ce que les critères d'élection soient l'éligibilité, les compétences et les performances professionnelles, le conseil d'administration est constitué de telle sorte qu'aucun sexe ne représente plus de 60 % ou moins de 40 % du nombre total d'administrateurs.

Équilibre entre les hommes et les femmes : Les élections se dérouleront lors de la réunion annuelle conformément à ce qui suit :

- (a) Les années où la norme de 40 % n'est pas respectée, une élection spécifique sera d'abord organisée afin d'élire un ou plusieurs candidats masculins ou féminins en nombre suffisant pour respecter la norme.
- (b) Lorsque la norme minimale de 40 % est atteinte, tous les candidats de l'un ou l'autre sexe sont inscrits sur le même bulletin de vote lors d'une élection visant à pourvoir le(s) poste(s) vacant(s) restant(s) :
 - (i) Lorsque plus d'un poste d'administrateur doit être pourvu, l'élection porte sur un seul administrateur à la fois, tous les candidats désignés étant éligibles pour chaque élection.
 - (ii) Comme le prévoit la loi, un candidat ayant obtenu plus de cinquante pour cent (50 %) des voix sera déclaré élu au poste d'administrateur.
- (c) En cas d'égalité des voix ou si le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de voix n'obtient pas la majorité des voix, quel que soit le scrutin :
 - i. S'il y a plus de deux (2) candidats pour un poste à pourvoir, le candidat ayant obtenu le moins de voix sera retiré du scrutin et un nouveau vote sera organisé ;
 - ii. S'il n'y a que deux (2) candidats pour le poste à pourvoir, un second vote aura lieu. S'il y a toujours égalité, d'autres tours de scrutin auront lieu jusqu'à ce qu'un vainqueur soit déclaré.
- (d) En cas d'élection avec seulement un (1) candidat qualifié, le candidat sera déclaré élu en tant que directeur par une résolution ordinaire.

Durée du mandat : Le mandat des directeurs élus est de trois ans

- Durée maximale du mandat : Le mandat des administrateurs est de neuf (9) ans maximum.

Comités

Commissions permanentes :

- Le conseil d'administration dispose de trois comités permanents qui le conseillent sur les questions de gouvernance :
 - Gouvernance, éthique;
 - Comité de nomination;
 - Comité des finances, de l'audit et des recettes.

Comités opérationnels :

- Racquetball Canada a cinq comités opérationnels qui appuient le travail du conseil d'administration et du personnel. Ces comités travaillent en étroite collaboration avec le personnel en ce qui a trait à la planification et à l'exécution et peuvent faire des recommandations au conseil d'administration dans leur domaine d'expertise.
 - Comité de développement des athlètes;
 - Comité de sélection du Panthéon;
 - Comité de haute performance;
 - Comité de marketing;
 - Comité de développement du sport.

Représentants provinciaux

Les représentants provinciaux sont désignés par leur association provinciale et assurent la liaison avec leur province. Les représentants provinciaux ou leurs délégués assistent à l'assemblée annuelle et votent au nom de leur province. Nous communiquons régulièrement avec les associations provinciales par l'intermédiaire de leur représentant et nous organisons des réunions régulières afin de garantir des lignes de communication ouvertes.

Politiques et règlements

Racquetball Canada a travaillé en collaboration avec le **Sport Law & Strategy Group** afin de développer des politiques et des procédures mises à jour, complètes et faciles à utiliser. Racquetball Canada encourage ses associations provinciales et ses clubs affiliés à adopter ces politiques pour leur propre usage.

L'ensemble des politiques de Racquetball Canada est complet et reflète les meilleures pratiques actuelles qui guideront l'organisation dans ses opérations, y compris les politiques qui soutiennent nos valeurs, aident à assurer la responsabilité et la transparence et qui traitent de l'intimidation, de l'abus, du harcèlement, de la discrimination, de la maltraitance et des conflits. Racquetball Canada adhère également au **Code universel de conduite pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS)**.

Les règlements de Racquetball Canada sont conformes au Code canadien de gouvernance du sport.

